EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20211130-06

Thiers Dore Montagne L'INTERCO

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

14

Total votants:

53

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président **Date de la convocation :** 23 novembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASANG, Yves GACON, Eric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER
Daniel BERTHUCAT à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Christiane SAMSON
Michel GONIN à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Christiane SAMSON
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Daniel BALISONI à Didier CORNET
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Sylvain HERMAN à Claude GOUILLON-CHENOT
Taya ADJIMI à Hélène BOUDON
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Régine BEAL à Eric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

NOTIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION ET ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT POUR 2021

Rapporteur: olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

AR Prefecture

063-200070712-20211130-20211130_06-DE Reçu le 10/12/2021 Publié le 10/12/2021

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts prévoyant notamment que la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) soit saisie à chaque transfert ou dé-transfert de charges afin qu'elle détermine les conséquences financières entre les communes et l'intercommunalité.

Considérant la délibération communautaire du 28 janvier 2021 procédant à la notification des attributions de compensation (AC) provisoires aux communes pour 2021 ;

Considérant qu'il y a lieu d'intégrer les impacts liés à la reconduction du pacte financier et fiscal en 2021, qui procède notamment à une répartition dérogatoire libre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) avec pour corollaire une minoration des AC à reverser aux communes ;

Considérant qu'il doit être également tenu compte des réalisations effectivement conduites sur l'année, dans les domaines touchant à la politique de la ville (PIG, OPAH-RU...), de manière à arrêter l'Attribution de Compensation à verser et l'Attribution de Compensation d'Investissement à percevoir de la commune de Thiers.

C'est pourquoi, il convient de corriger les AC et les ACi (Attributions de Compensation d'Investissement) provisoires, et ainsi notifier les AC et ACi définitives aux communes.

Les montants des AC de fonctionnement (en euros) se présentent ainsi comme suit :

COMMUNES	AC 2021 à verser par l'EPCI
ARCONSAT	3 082
AUBUSSON	26 435
CELLES SUR DUROLLE	408 273
CHABRELOCHE	64 043
CHARNAT	9 679
CHATELDON	88 399
COURPIERE	721 205
DORAT	130 149
ESCOUTOUX	157 047
LACHAUX	19 336
LA MONNERIE LE MONTEL	541 202
NERONDE SUR DORE	11 779
NOALHAT	14 569
OLMET	8 353
PALLADUC	230 560
PASLIERES	110 372
PUY-GUILLAUME	1 316 121
RIS	62 227
SAINT FLOUR L'ETANG	56 960
SAINT REMY SUR DUROLLE	536 638
SAUVIAT	54 938
SERMENTIZON	14 291
THIERS	5 179 655
VISCOMTAT	21 112
VOLLORE MONTAGNE	16 961
VOLLORE VILLE	17 953
Total delication of the second	OTAL 9 821 339

AR Prefecture

063-200070712-20211130-20211130_06-DE Reçu le 10/12/2021 Publié le 10/12/2021

COMMUNES	AC 2021 à percevoir par l'EPCI
AUGEROLLES	23 841
LA RENAUDIE	8 790
SAINT VICTOR MONTVIANEX	8 156
SAINTE AGATHE	477
TOTAL	41 264

Les montants des AC d'investissement (ACI) se présentent comme suit :

COMMUNES	ACI 2021 à verser par l'EPCI
AUGEROLLES	21 378
COURPIERE	105 717
SERMENTIZON	4 572
VOLLORE VILLE	11 034
SAINT FLOUR	4 790
TOTAL	147 491

COMMUNES	ACI 2021 à percevoir par l'EPCI
THIERS (politique de la ville)	94 218

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les attributions de compensation ainsi fixées ;
- Autorise leur versement et/ou leur perception dans les conditions prévues.

TOTAL VOTANTS: 53 TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 53 Abstentions:

Conseillers présents: 39 Pour: 53

Représentés: 14

Non-participation:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon

AR Prefecture

063-200070712-20211130-20211130_06-DE Reçu le 10/12/2021 Publié le 10/12/2021